

## **ENERGISME réalise une augmentation de capital d'un montant de plus de 10 millions d'euros Arrêt des OCABSA**

- Succès de l'augmentation de capital par placement privé de 10 millions d'euros
- Fin du contrat de financement en OCABSA
- Nomination de Sébastien Martin au poste de Directeur Général
- Nomination de Marion Blandin au poste de Directeur Administratif et Financier
- Renforcement du Conseil d'administration avec l'arrivée de Jérôme Knaepen, représentant Global Commodities NC

### **Energisme annonce le succès d'une augmentation de capital par placement privé pour un montant de plus de 10 millions d'euros**

Cette importante recapitalisation permet à Energisme (ISIN : FR0013399359) d'avoir des bases financières solides pour accélérer son activité et investir dans son développement commercial.

Le succès de cette augmentation de capital, réalisée par placement privé, montre l'intérêt et la confiance du marché dans la technologie développée par Energisme et dans son potentiel pour les années à venir.

Le management et les dirigeants d'Energisme confirment leur confiance en la société et ont participé massivement à l'augmentation, renforçant ainsi leur position au capital à hauteur de 23% après l'opération.

Ramez Nasser, président du Conseil d'administration, déclare « *Cette opération est une réelle réussite et nous permet d'avoir les moyens d'accélérer notre développement commercial. Cette augmentation de capital nous montre un très fort engagement de la part d'investisseurs, historiques et nouveaux, qui croient dans le potentiel d'Energisme. Depuis que j'ai été élu président du Conseil d'administration le 9 octobre 2023, nous étions tous déterminés à sortir de la spirale baissière liée à l'equity line qui pénalisait tous les actionnaires. Je remercie l'ensemble des actionnaires qui nous ont soutenu dans le passé, nos nouveaux investisseurs et bien sûr les salariés de l'entreprise, pour leur contribution au succès de cette remarquable levée de fonds.* »

### **Le contrat de financement en OCABSA est résilié**

Le succès de cette opération de recapitalisation permet de refinancer la société. Sa situation financière étant assainie, la Société a mis fin au contrat de financement initié avec Atlas.

Le financement sous forme d'Equity line a généré une très importante dilution des actionnaires historiques ainsi qu'une très forte chute du cours de bourse (le cours a été divisé par 471 quand le nombre d'actions a été multiplié par 42 depuis le 20/01/2022, soit la date à laquelle le premier contrat d'equity line a été signé). La recapitalisation initiée ce jour permet de stopper définitivement le recours à ce type d'instruments qui a pénalisé fortement les actionnaires.

## Sébastien Martin rejoint Energisme en tant que Directeur Général pour accompagner cette nouvelle dynamique

Cette opération s'accompagne de la nomination de Sébastien Martin en tant que Directeur Général du Groupe Energisme.

Sébastien Martin, diplômé de HEC, cumule 25 ans d'expérience dans le monde de la tech, du logiciel et des marchés financiers.

Il a commencé sa carrière dans l'édition de logiciels, où il est rapidement devenu directeur financier puis a évolué vers des responsabilités de direction générale, dans un contexte de forte expansion internationale. En 2005, il s'est orienté vers la restructuration d'entreprises, menant plusieurs opérations de retournement et de fusion dans les secteurs des biotechnologies, des logiciels et des médias. Il s'est ensuite spécialisé dans l'amélioration de la performance stratégique et opérationnelle en cofondant un cabinet de conseil en management.

Il a également joué un rôle clé dans le redressement et la croissance exponentielle de Claranova, entreprise de logiciels B2C et B2B, entre 2016 et 2019 (de moins de 100 MEUR de chiffre d'affaires à plus de 400 MEUR). Sur cette période, la valeur boursière de la société a été multipliée par près de 9.

Ramez Nasser, Président du Conseil d'Administration, indique « *Le Conseil d'Administration et moi-même sommes très heureux d'accueillir Sébastien Martin à la direction générale d'Energisme. Son expérience du développement de sociétés technologiques en forte croissance est un précieux atout pour nous.* »

Sébastien Martin, nouveau Directeur Général d'Energisme, déclare « *Rejoindre Energisme à ce moment charnière de son histoire est une opportunité. Energisme fait partie de ces perles cachées : une solution éprouvée et reconnue par les plus grands noms du marché, une technologie de pointe, des équipes passionnées mais dont les succès sont masqués par une spirale baissière liée principalement à l'utilisation du financement en Equity line. Ce temps est révolu : nous arrêtons dès maintenant d'utiliser ces instruments financiers destructeurs de valeur pour nos actionnaires. Je compte mettre toute mon expérience au service de la performance business et boursière de la société.* »

Thierry Chambon est nommé Directeur Général de la filiale Loamics et appuiera, grâce à son expertise, Sébastien Martin au sein d'Energisme. Thierry Chambon indique : « *Après toutes ces années passées à construire avec toutes les équipes un logiciel de référence et à impulser une organisation technique au sein du groupe Energisme, il est grand temps que notre solution se déploie fortement au profit de sa clientèle et dans l'intérêt de ses actionnaires. Pour ce faire, l'expérience de Sébastien Martin permettra à Energisme d'atteindre sa rentabilité tout en étant pleinement reconnue leader dans son marché. Je l'assisterai et continuerai à représenter Energisme auprès des organismes professionnels. C'est une toute nouvelle dimension enthousiasmante que prend Energisme avec la recapitalisation de ce jour et avec une nouvelle Direction Générale transmise avec confiance à Sébastien Martin.* »

## Jérôme Knaepen vient renforcer le Conseil d'administration en tant que représentant de Global Commodities NC, cooptée administrateur

Le Conseil d'administration d'Energisme du 5 décembre 2023 a également coopté la société Global Commodities NC, représentée par M. Jérôme Knaepen au poste d'administrateur en remplacement de Jean-Michel CAGIN, démissionnaire. Le Conseil d'Administration remercie chaleureusement Jean-Michel CAGIN pour son implication durant ces dernières années.

Actionnaire historique d'Energisme, Jérôme Knaepen a une expérience de plus de 30 ans dans le domaine de l'énergie. Spécialiste du trading depuis 1984, il a rapidement gravi les échelons en dirigeant des opérations de marché chez CS First Boston, spécialisé en emprunts EDF, et marchés d'actions français. Chez CM-CIC Securities, il a brillamment développé le risk arbitrage, générant un impressionnant P&L net de plus de 65 M€. En 2003, Jérôme co-fonde Poweo, révolutionnant le secteur énergétique par son expertise en trading et son rôle clé dans la construction d'une centrale à gaz majeure en France, cumulant un P&L de plus de 135 M€ en six ans.

Fondateur de Global Commodities en 2010, broker européen sur l'électricité et le gaz, Jérôme a ensuite vendu ses activités de broker en 2016, tout en restant un consultant influent dans l'énergie. Il est actuellement investisseur actif en private equity et mandataire social chez Footovision (Intelligence artificielle).

Jérôme Knaepen déclare : « *Je suis ravi de rejoindre le conseil d'administration d'Energisme et de l'accompagner dans cette nouvelle étape de son développement. Je remercie les administrateurs pour leur confiance et j'ai hâte de mettre mes compétences au service du développement de cette belle société.* »

## Marion Blandin rejoint Energisme en tant que Directeur Administratif et Financier

Diplômée d'HEC et forte de quinze années d'expérience au sein de directions financières dans le secteur technologique, elle vient renforcer la direction financière en remplacement de Pascal Ghoson.

Ingénieure de formation, Marion Blandin a débuté sa carrière chez EY en audit et conseils en transaction. Elle rejoint ensuite le monde des éditeurs de logiciels et des entreprises technologiques, où elle orchestre plusieurs opérations de retournement de croissance dans des contextes boursiers exigeants.

Marion Blandin déclare : « *C'est avec un immense enthousiasme que je rejoins une équipe aussi dynamique et passionnée. Je me réjouis de contribuer à la croissance et la réussite d'Energisme et mettrai toute mon énergie et mon expérience en œuvre pour contribuer à un avenir plus vert.* »

## Principales caractéristiques de l'augmentation de capital

Au vu de l'évolution du cours de l'action depuis le début de l'utilisation de l'Equity line, le Conseil a estimé que la priorité absolue était de trouver une alternative durable à l'utilisation de ces instruments très dilutifs où il n'existe pas d'alignement d'intérêt avec les actionnaires.

Ainsi, le Conseil d'administration d'Energisme, faisant usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée au titre de la 4<sup>ème</sup> résolution (augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées) et de la 5<sup>ème</sup> résolution (augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de titulaires de créances) de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 17 novembre 2023, a décidé le 5 décembre 2023 de procéder simultanément à trois augmentations de capital pour un montant total de 10 004 064,70 euros, par l'émission totale de 1 721 870 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,005 euro chacune (les « Actions Nouvelles »), pour un prix de souscription de 0,00581 euro par action (prime d'émission incluse) (l'« Augmentation de Capital »).

Les Actions Nouvelles ont été émises avec une décote de 13,28% par rapport au cours de clôture de l'action d'ENERGISME lors de la dernière séance de bourse précédant le Conseil d'administration du 5 décembre 2023.

A l'issue des opérations de règlement-livraison prévues les 8 et 22 décembre 2023, le capital social d'ENERGISME s'élèvera à 10 114 311,275 euros, divisé en 2 022 862 255 actions. Le produit brut de l'augmentation de capital s'élèvera à 10 004 064,70 euros, dont 7 022 547 euros seront payés en espèces et 2 981 517,70 euros seront payés par compensation avec des créances liquides et exigibles constituées d'avances en compte courant (dont 2 339 280,30 euros seront libérés en totalité au moment du règlement-livraison et 227 712,40 euros seront libérés du minimum du quart de la valeur nominale et la totalité de la prime d'émission au jour du règlement-livraison, et le solde soit 414 525 euros sera libéré en conformité avec l'article L. 225-144 du code de commerce). Le règlement-livraison du 8 décembre 2023 au titre de la première augmentation de capital implique l'émission de 488 630 000 actions ordinaires nouvelles pour un montant brut de 2 838 940,30 euros libéré intégralement le 8 décembre 2023. Les deux autres augmentations de capital, dont le règlement-livraison est prévu le 22 décembre 2023, impliqueront l'émission de 1 233 240 000 actions ordinaires nouvelles pour un montant brut total de 7 165 124,40 euros, dont 6 522 887 euros seront libérées intégralement correspondant à 1 122 700 000 Actions Nouvelles émises et le solde, soit 642 237,40 euros sera libéré à hauteur du minimum du quart de la valeur nominale et de la totalité de la prime d'émission, soit 227 712,40, le 22

décembre 2023, et le solde, soit 414 625 euros étant libéré en conformité avec l'article L. 225-144 du code de commerce, correspondant à l'émission de 110 540 000 Actions Nouvelles.

Un total de 1 611 330 000 Actions Nouvelles seront assimilables aux actions existantes d'Energisme et seront admises aux négociations sur Euronext Growth Paris sous le numéro ISIN FR0013399359, tandis que 110 540 000 Actions Nouvelles, dont un minimum du quart de la valeur nominale et la totalité de la prime d'émission seront libérés lors de leur souscription en conformité avec l'article L. 225-144 du code de commerce, ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth Paris, dans l'attente de leur libération totale.

## Impact sur les flux de trésorerie et utilisation du produit du Placement Privé

La Société a l'intention d'utiliser le produit net du Placement Privé pour financer principalement le renforcement de la force de vente, le fonds de roulement, le passif ainsi que de possibles acquisitions pouvant accroître la base clients d'Energisme et créer de la valeur à court terme pour la société. Sur la base des dépenses prévues et du produit net du Placement Privé, Energisme estime qu'elle sera en mesure de financer ses opérations jusqu'à la fin du 2ème trimestre 2025.

## Attribution de bons de souscription d'actions et d'options de souscription au profit de membres du management d'Energisme

Le Conseil d'administration d'Energisme, faisant usage des délégations de compétence qui lui ont été conférées au titre des 4<sup>ème</sup> résolution (augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées) et 12<sup>ème</sup> résolution (attribution avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées d'options de souscription et/ou d'achat d'actions) de l'assemblée générale des actionnaires du 17 novembre 2023, a décidé le 5 décembre 2023 de procéder à l'attribution de 384 343 828 bons de souscription d'actions et de 131 486 047 options de souscription d'actions au profit de certains membres du management et du Conseil d'administration d'Energisme. Ces bons et options de souscription d'actions deviendront exerçables au prix d'exercice de 0,00581 euro sous réserve de l'atteinte de certains niveaux de cours de l'action pendant les 3 prochaines années (x3, x5 et x8). Les BSA ont été émis respectivement au prix d'émission par BSA de (i) 0,000304 euro, (ii) 0,000284 euro et (iii) 0,000197 euro.

## Incidence de l'émission sur la répartition du capital

Les Actions Nouvelles représentent 85% du nombre d'actions en circulation après l'Augmentation de Capital. Ainsi un actionnaire détenant 1% du capital émis avant l'opération détiendra 0,15% du capital au terme de l'opération, et 0,12% au terme de l'opération et de l'exercice de la totalité des BSA et des Options.

Le tableau ci-dessous précise l'évolution de la répartition du capital de la Société à la suite de l'Augmentation de Capital :

	Avant le placement privé				Après le placement privé				Après exercice de tous les BSA et Options			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Management et administrateurs	4.993.903	2%	5.856.893	2%	457.563.903	23%	458.426.893	23%	973.393.778	38%	974.256.768	38%
<i>incluant Jérôme Knaepen*</i>	4.019.154	1%	4.063.404	1%	169.139.154	8%	169.183.404	8%				
<i>incluant Romez NASSER</i>	530.663	0%	1.040.783	0%	172.650.663	9%	173.160.783	9%				
Actionnaires historiques	221.430	0%	442.860	0%	164.121.430	8%	164.342.860	8%	164.121.430	6%	164.342.860	6%
Atlas special Opportunities	27.171.013	9%	27.171.013	9%	27.171.013	1%	27.171.013	1%	27.171.013	1%	27.171.013	1%
Flottant	268.605.909	89%	270.466.798	89%	1.374.005.909	68%	1.375.866.798	68%	1.374.005.909	54%	1.375.866.798	54%
<b>Total</b>	<b>300.992.255</b>	<b>100%</b>	<b>303.937.564</b>	<b>100%</b>	<b>2.022.862.255</b>	<b>100%</b>	<b>2.025.807.564</b>	<b>100%</b>	<b>2.538.692.130</b>	<b>100%</b>	<b>2.541.637.439</b>	<b>100%</b>

Le management et les administrateurs ont investi de façon importante dans la société, pour un montant de plus de 2,6 millions d'euros, confiants dans les perspectives de développement d'Energisme.

Ils ont également pris un engagement de conservation de leurs actions pendant 3 mois à compter de la date d'augmentation de capital. Les membres du Conseil d'administration ayant participé à l'Augmentation de Capital n'ont pas pris part au vote de la décision d'Augmentation de Capital.

## Une ambition affirmée de devenir l'un des leaders de l'optimisation énergétique

Dans un souci de transparence et de rétablissement d'égalité d'accès à l'information, les précisions suivantes sont apportées sur les estimations du plan d'affaires à trois ans de la Société :

- Energisme dispose dorénavant d'une offre mature et aboutie. La prochaine étape est maintenant d'investir dans la croissance en amplifiant et en diversifiant son effort commercial. Energisme a ainsi pour ambition d'afficher une croissance annuelle moyenne de +82% de son chiffre d'affaires entre 2023 et 2026.
- Après des années de pertes liées aux investissements massifs dans le développement technologique de son offre, le renforcement de ses équipes commerciales devrait générer une forte croissance qui permettra à Energisme de devenir de plus en plus rentable, pour atteindre en 2026 une rentabilité prévisionnelle (EBITDA) comprise entre 20 et 30%.
- Energisme prévoit d'effectuer quelques acquisitions, ciblées et de petite taille, dans les années à venir afin d'accélérer son développement commercial.
- Considérant que son offre constitue une solution adaptable à l'international, Energisme prévoit également à moyen terme de pousser son développement international, visant en priorité l'Allemagne, les pays de l'Est et les pays nordiques. Ces zones géographiques ont été identifiées en priorité car elles correspondent à des pays soit très industriels avec une très forte consommation énergétique, soit connus pour leur engagement envers le développement durable. Energisme s'appuiera pour ce développement sur les filiales des groupes internationaux déjà clients et sur un réseau de distributeurs cherchant à compléter leur offre.

Il est rappelé que ces informations prospectives sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par la Société et dépendent de nombreux facteurs qui échappent au contrôle de la Société. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire.

## Intervenants extérieurs

- Invest Securities était Chef de File – Teneur de Livre.
- Uptevia est Centralisateur pour l'ensemble des augmentations de capital d'ENERGISME.

## Prochaines communications

- Réunion du Club d'actionnaires le 19 décembre 2023 à 18 heures avec Sébastien Martin.
- Chiffre d'affaires 2023 fin février 2024.

## À propos d'Energisme

Energisme, pionnier français de la GreenTech, intègre la puissance de l'IA à ses solutions SaaS pour optimiser la consommation énergétique et réduire l'empreinte carbone des grandes entreprises et des collectivités. En réduisant la consommation d'énergies, construisons ensemble un avenir plus vert.

ENERGISME (Code ISIN : FR0013399359/ Mnémonique : ALNRG) est cotée depuis juillet 2020 sur le marché Euronext Growth. ENERGISME est une entreprise éligible au PEA-PME, et est par ailleurs qualifiée BPI Entreprise innovante.

Plus d'informations sur : <https://energisme.com/investisseurs/>

## Données prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Toutes les déclarations autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué de presse au sujet d'événements futurs sont sujettes à (i) des changements sans préavis et (ii) des facteurs indépendants de la volonté d'ENERGISME. Ces déclarations peuvent comprendre, sans s'y limiter, tout énoncé précédé, suivi ou incluant des mots tels que « cibler », « croire », « s'attendre à », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « prévoir », « estimer », « planifier », « projeter », « vouloir », « pouvoir avoir », « susceptible de », « probable », « devoir », « prévisions », « sera » et d'autres mots et termes ayant un sens similaire ou la forme négative qui en découle. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et à des incertitudes inhérentes indépendants de la volonté d'ENERGISME qui pourraient conduire à ce que les résultats ou les performances réels d'ENERGISME diffèrent considérablement des résultats ou des performances attendus exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives.

## Avertissement

En France, l'offre des actions ENERGISME décrites ci-dessus a été effectuée exclusivement dans le cadre d'un placement privé, en conformité avec l'article L. 225-138 du Code de commerce et les dispositions réglementaires applicables. Elle ne constitue pas une offre au public au sens de l'article L. 411-1 du Code monétaire et financier. En conséquence, aucun prospectus n'a été publié, ni visé par l'Autorité des Marchés Financiers.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (telle que modifiée notamment par la directive 2010/73/EU, dans la mesure où cette directive a été transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen) (la « Directive Prospectus »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions ENERGISME aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du *US Securities Act* de 1933, tel que modifié (le « *U.S. Securities Act* »), étant précisé que les actions ENERGISME n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du *U.S. Securities Act* et que ENERGISME n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des actions ENERGISME aux Etats-Unis, ni dans toute autre juridiction.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

## CONTACTS

ENERGISME  
[investisseurs@energisme.com](mailto:investisseurs@energisme.com)

Relations investisseurs  
Laurence Costes  
[lcostes@assetcom.fr](mailto:lcostes@assetcom.fr)

Relation presse financière  
Julie Garry Papin  
[jpapin@assetcom.fr](mailto:jpapin@assetcom.fr)